

Intermittents : pourquoi François Hollande ne s'attaquera jamais à la forteresse



<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/02/14/31003-20140214ARTFIG00148-intermittents-pourquoi-francois-hollande-ne-s-attaquera-jamais-a-la-forteresse.php>



Manifestation devant le siège du MEDEF (Jean-Jacques CECCARINI/Le Figaro) Crédits photo : Jean-Jacques CECCARINI/Le Figaro

ERIC VERHAEGHE - Les intermittents ont appelé à des manifestations le 27 février après la proposition du Medef ce jeudi de supprimer leur régime. Mais pour l'ancien président de l'APEC, François Hollande n'aura de toute façon jamais le courage de s'attaquer à cette forteresse devenue inexpugnable.



Eric Verhaeghe a été président de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) entre 2004 et 2009. Il est également l'auteur de plusieurs ouvrages publiés chez Jacob-Duvernet:

Jusqu'ici tout va bien¹, Au coeur du MEDEF: Chronique d'une fin annoncée², et Faut-il quitter la France?³ Retrouvez ses chroniques sur son site: [ici](#)⁴

La négociation chômage⁵ est évidemment l'occasion de monter (une fois de plus) en épingle la question des intermittents du spectacle, qui n'est pas forcément claire pour tout le monde.

- **Alors récapitulons d'abord.**

Les intermittents du spectacle ont droit à une indemnisation d'une durée très supérieure à leur temps de cotisation. Cette particularité s'explique pour des raisons simples: les intermittents⁶ travaillent au cachet, et non à la durée comme les salariés «normaux». Par exemple, la durée d'interprétation d'une pièce de théâtre ne peut se limiter au temps passé sur scène devant le public, qui donne droit au cachet. Il faut y ajouter le temps de répétition, d'apprentissage du texte, etc. Le cachet n'est pas un travail classique.

Tout l'enjeu consiste donc à savoir comment un cachet se convertit en temps salarial. Nous qui sommes férus d'exception culturelle, la question est intéressante, car elle nous oblige en quelque sorte à mesurer concrètement la valeur que nous accordons au temps culturel.

L'application du droit commun aux intermittents permettrait d'économiser entre 300 millions et 1 milliard par an.

Le problème de ce système tient tout entier aux dérives que tout le monde connaît.

D'un côté, les intermittents savent que leur indemnisation sera plus longue que leur durée de cotisation. Certains peuvent donc se contenter de quelques cachets chaque trimestre pour être indemnisés en continu, et faire de l'allocation chômage leur source de revenus la plus stable. La vie d'intermittent se déroule souvent dans un aller-retour permanent entre le cachet et le chômage.

D'un autre côté, les employeurs, c'est-à-dire, pour aller vite, les boîtes de production qui vivent d'aide ou de commande publiques, connaissent parfaitement ce système et demandent, dans la pratique, au système de chômage de les subventionner indirectement. En maintenant des artistes dans le statut d'intermittents au lieu de les recruter en bonne et due forme, elles utilisent l'assurance chômage pour préserver leurs marges de rentabilité.

Ce système de subvention discrète à la production audio-visuelle est évidemment très coûteux. Le patronat avance le chiffre d'1 milliard par an ainsi consacré par les entreprises à l'aide à la culture. Les défenseurs du système évaluent le surcoût à 300 millions. Autrement dit, l'application du droit commun aux intermittents permettrait d'économiser entre 300 millions et 1 milliard par an.

- **Pourquoi ne pas le faire?**

Deux raisons s'y opposent fortement.

Il faudrait expliquer au gratin médiatique parisien que les repas aux homards, le Champagne en perfusion et les week-ends au Martinez gentiment financés par le contribuable, c'est fini.

D'abord, une raison liée aux intermittents. Tout le monde se souvient du plateau du journal de TF1 envahi par les intermittents il y a quelques années. Les intermittents sont des militants, des communicants, et ils ont donc une capacité d'exister dans la presse qui n'est pas négligeable.

L'autre raison tient aux entreprises qui bénéficient de ce système. Il faudrait expliquer au gratin médiatique parisien que les repas aux homards, le Champagne en perfusion et les week-ends au Martinez gentiment financés par le contribuable, c'est fini. Voilà une annonce «shocking» qui risquerait de troubler le confort de quelques personnalités influentes et de nourrir assez rapidement un Hollande bashing beaucoup plus virulent.

Car, tout d'abord, soyons clairs: les fortunes qui se sont faites dans le domaine de la production audio-visuelle, et tout spécialement chez les présentateurs qui ont créé leur propre structure de production, provient largement de ce système d'intermittents. Par une manipulation intellectuelle et idéologique très réussie, ces quelques bénéficiaires sont parvenus à la sanctuariser au nom de l'exception culturelle française.

Cette forteresse est à peu près inexpugnable aujourd'hui, sauf à faire la transparence sur qui gagne quoi grâce à cette réglementation protectrice. Il faudrait un esprit courageux pour montrer comment l'exception culturelle est une arnaque qui protège quelques producteurs, et qui en tue bien plus d'autres (ceux qui sont les «outsiders» au sens propre). Mais nous touchons là au sacro-saint esprit de coterie qui étouffe ce pays à petits feux.

Eric Verhaeghe

Liens:

- 1 <http://www.amazon.fr/Jusquici-tout-bien-Fred-Valet/dp/2940516049>
- 2 <http://www.amazon.fr/Au-coeur-MEDEF-Chronique-annonc%C3%A9e/dp/2847243577>
- 3 <http://www.amazon.fr/Faut-quitter-France-premier-d%C3%A9mocratie/dp/284724395X>
- 4 <http://www.eric-verhaeghe.fr/>
- 5 <http://plus.lefigaro.fr/tag/chomage>
- 6 <http://plus.lefigaro.fr/tag/ntermittents>